

ETATS FINANCIERS

AVIS DES SOCIETES

ALBARAKA BANK TUNIS

Siège social : 88, Avenue Hédi Chaker- 1002 Tunis

ALBARAKA BANK publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **14 mai 2013**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes, M. Fehmi LAOURINE et M. Salah DHIBI

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2012
(Unité : en milliers de Dollars)

<i>(Montant en KUSD)</i>	<i>Note</i>	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011 (*)
ACTIFS			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	12 274	8 262
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	185 650	199 115(*)
Créances sur la clientèle	3	289 879	274 758(*)
Portefeuille-titres commercial	4	109 068	86 704
Portefeuille d'investissement	5	10 175	11 140
Valeurs immobilisées	6	6 540	6 439
Autres actifs	7	3 065	3 604
TOTAL ACTIFS		616 651	590 022
PASSIFS			
Banque centrale et CCP		1 935	2 702
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	93 827	60 826
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	422 290	426 179
Emprunts et ressources spéciales		25	251
Autres passifs	10	4865	7 416(*)
TOTAL PASSIFS		522 942	497 374
CAPITAUX PROPRES			
Capital		50 000	50 000
Réserves		40 277	35 758
Modification comptable		(1 809)	(149)
Résultat de la période		5 241	7 039(*)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	93 709	92 648
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		616 651	590 022

() Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 3.1)*

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

État des engagements hors bilan
Arrêté au 31 Décembre 2012
 (Unité : en milliers USD)

		Au 31 Décembre	Au 31 Décembre
	Note	2012	2011
<u>Passifs éventuels</u>			
Cautions, avals et autres garanties donnés		61 345	65 699
Crédits documentaires		16 781	9 184
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		78 126	74 883
<u>Engagements donnés</u>			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12	95 789	69 614
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		95 789	69 614
<u>Engagements reçus</u>			
Garanties reçues	13	292 115	259 168
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		292 115	259 168

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

État de résultat
Exercice clos au 31 Décembre 2012
 (Unité : en milliers de USD)

	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Profits et revenus assimilés	14	21 173	20 312
Commissions (en produits)	15	4 242	3 538
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	16	2 332	2 421
Revenus du portefeuille d'investissement	17	199	854
Total produits d'exploitation bancaire		27 946	27 125
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Profits encourus et charges assimilées	18	(8 020)	(8 246)
Commissions encourues		(954)	(871)
Total charges d'exploitation bancaire		(8 974)	(9 117)
Produit Net Bancaire		18 972	18 008
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	(3 958)	(3 125) (*)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	24	(8)
Autres produits d'exploitation		88	73
Frais de personnel		(6 278)	(5 680)
Charges générales d'exploitation	21	(2 291)	(1 939)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(631)	(609)
Résultat d'exploitation		5 926	6 720
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	22	130	365
Résultat des activités ordinaires		6 056	7 085
Impôt sur les bénéfices		(815)	(46) (*)
Résultat net de l'exercice		5 241	7 039

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. notes aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 3.1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

État des flux de trésorerie
Exercice clos au 31 Décembre 2012
 (Unité : en milliers de USD)

Libellés	Note	Exercice 2012	Exercice 2011
<u>Activités d'exploitation</u>			
Résultat net		5 241	7 039 (*)
Ajustement pour :			
Amortissements		631	612
Provisions		3 996	2 996 (*)
Plus value de cession / portefeuille titres commercial		-	18
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		9	-
Modification comptable		-	(149)
Variation:			
Créances clients et établissements financiers		(9 693)	(75 111)
Dépôts clients et établissement financiers		(5 785)	6 445
Portefeuille titres Commercial		(22 356)	60 893
Autres actifs		539	(57)
Autres passifs		(2 818)	986 (*)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(30 236)	3 672
<u>Activités d'investissement</u>			
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		933	(2 928)
Acquisitions / cessions des immobilisations		(733)	(303)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		200	(3 231)
<u>Activités de financement</u>			
Dividendes versés		(4 000)	(5 000)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(4 000)	(5 000)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(34 036)	(4 559)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(26 848)	(22 289)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	23	(60 884)	(26 848)
<i>(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. notes aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 3.1)</i>			

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de « **Al Baraka Bank Tunis** » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires à l'exception de l'état de flux de trésorerie qui est présenté selon la méthode indirecte (la norme comptable NC 21 recommande l'utilisation de la méthode directe).

2. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de « **Al Baraka Bank Tunis** » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Modifications comptables

a- Méthode d'estimation des provisions sur créances douteuses

Al Baraka Bank Tunis a respecté en 2009 un taux de couverture des créances douteuses par des provisions et agios réservés, supérieur à 70%.

Ce taux est passé à 68% en 2010 et à 55% en 2011. Ceci a amené la banque à adopter, en 2012, une nouvelle méthode, plus prudente, de calcul des provisions sur financements douteux autres que ceux sur les banques et établissements financiers.

Cette méthode consiste à appliquer les dispositions de la circulaire de la BCT N°91-24, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, combinées avec celles de la note émise par la BCT en janvier 2007 et qui invite les banques à atteindre un taux de couverture des créances douteuses de 70% à partir de 2009.

Ainsi le stock de provisions sera égal à ce qui est requis par la circulaire N°91-24 avec un minimum permettant d'atteindre un taux de couverture des créances douteuses, autres que celles sur les établissements bancaires et financiers, de 70%.

Par conséquent l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en mai 2012 a décidé de transférer le montant de 2 309 KUSD des capitaux propres vers le stock de provisions.

Etant donné qu'il s'agit d'un changement de méthode comptable, et conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, la banque a procédé, au 31/12/2012, d'une manière rétrospective aux ajustements des capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2011 ont été, pour les besoins de comparabilité, retraitées en pro-forma.

Comptabilisation des provisions sur créances douteuses (AC 3)

Au cours de l'exercice 2012, la banque a retenu une nouvelle méthode, plus prudente, d'estimation du risque sur financements douteux autres que ceux sur les banques et établissements financiers. Sur la base de cette nouvelle méthode d'estimation des provisions, la banque a ajusté le montant du stock des provisions sur les créances douteuses autre, que celles sur les établissements bancaires et financiers.

Ainsi, les montants des provisions supplémentaires imputées sur les exercices 2011 et 2010 s'élèvent respectivement à 2 080 KUSD et 229 KUSD soit un total de 2 309 KUSD.

Correction de la charge d'impôt (PA 5)

La banque a corrigé les décomptes fiscaux au titre des exercices 2011 et 2010 et a procédé au dépôt des déclarations rectificatives d'impôts correspondantes. Ces corrections ont eu pour impact de réduire la charge d'impôt des exercices 2011 et 2010 pour respectivement 420 KUSD et 80 KUSD.

b- Traitements de reclassement

Au 31/12/2012, il a été procédé au reclassement du solde du compte de certaines créances sur les établissements bancaires et financiers de la rubrique AC3- Créances sur la clientèle à la rubrique AC-2 créances sur les établissements bancaires et financiers. Le montant du reclassement s'élève à 3 496 KUSD.

Ainsi les retraitements effectués aux rubriques du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie au 31/12/2011 se détaillent comme suit :

Retraitements du Bilan

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers		195 619	3 496	199 115
	Reclassement des créances sur des établissements bancaires		3 496	
AC3 - Créances sur la clientèle		280 563	(5 805)	274 758
	Correction des provisions sur créances douteuses		(2 309)	
	Reclassement des créances sur des établissements bancaires		(3 496)	
PA5 - Autres passifs		7 916	(500)	7 416
	Gains d'impôt suite à la correction des provisions sur créances douteuses	7 916	(500)	7 416
Modifications comptables		0	(149)	(149)
	Constations de l'effet de la modification comptable (Net d'impôt) sur les capitaux propres d'ouverture au 01/01/2011 (229 -80).	0	(149)	(149)
CP6 - Résultat de l'exercice		8 699	(1 660)	7 039
	Constataion des provisions sur créances douteuses suite à la modification comptable		(2 080)	
	Régularisation de la charge d'impôt suite à la correction des provisions sur créances douteuses		420	

Retraitements de l'état de résultat

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(1 045)	(2 080)	(3 125)
	Constatation des provisions sur créances douteuses suite au changement de méthode	(1 045)	(2 080)	(3 125)
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(466)	420	(46)
	Régularisation de la charge d'impôt suite à la correction des provisions sur créances douteuses	(466)	420	(46)
Résultat de l'exercice		8 699	(1 660)	7 039
	Ajustement des provisions et de l'impôt de l'exercice		(1 660)	

Retraitements de l'état des flux de trésorerie

Rubriques	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
Résultat net	8 699	(1 660)	7 039
Ajustement des provisions (2 080+229)	687	2 309	2 996
Variation des autres passifs (Impact de la modification comptable sur l'impôt : 420+80)	1 486	(500)	986

3.2. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2012 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les commissions d'étude, de gestion et de mise en place de crédits sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les commissions rémunérant les engagements hors bilan de la banque (commissions d'engagement, commissions de CREDOC, commissions de garantie, etc.) sont prises en compte en résultat à mesure qu'elles sont perçues.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs aux engagements classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les profits courus et non échus relatifs aux engagements classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Provisions spécifiques sur engagements

Les provisions spécifiques sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque et les taux minimum de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

Ces dispositions sont combinées avec celles de la note émise par la BCT en janvier 2007 et qui invite les banques à atteindre un taux de couverture des créances douteuses de 70% à partir de 2009.

Ainsi, le stock de provisions sera égal à ce qui est requis par la circulaire n°91-24 avec un minimum permettant d'atteindre un taux de couverture des créances douteuses, autres que celles sur les établissements bancaires et financiers, de 70%

Provisions collectives sur engagements

La circulaire de la BCT n° 2012-09 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, des provisions collectives pour couvrir les risques latents sur engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91-24.

Les modalités de calcul sont prévues par la méthodologie référentielle annexée à la circulaire n° 2012-20 du 06 décembre 2012.

3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change, résultant de l'évaluation des positions de change, sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

3.4- Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

3.5- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont constatés au résultat de l'exercice une fois l'approbation de leurs distributions est officialisée.

Les profits sur les titres de placements sont constatés en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2012 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

3.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Logiciels informatiques	6,66 % et 33 %
Agencement, Aménagement et Installations	10 %
Constructions	5 %

Les immobilisations hors exploitation destinées à la vente ne font pas l'objet d'un amortissement et sont évaluées au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KUSD : milliers de US Dollars)

Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012 un total de 12 274 KUSD et se détaille comme suit :

Libellé	2012	2011
Caisse et DABs	2 264	1 831
BCT	8 479	6 431
Inter Bank Services (IBS)	1 531	-
Total	12 274	8 262

Note 1.1- Caisse et DABs

Libellé	2012	2011
Caisse	1 972	1 402
DABs	292	429
Total	2 264	1 831

Des écarts entre les soldes comptables et les soldes physiques des DABs ont été relevés au 31 décembre 2012. Ces écarts qui s'élèvent à 174 KUSD ont été provisionnés à hauteur de 50% (soit 87 KUSD). La provision a été présentée au niveau de la rubrique 'Autres passifs'.

Ces écarts se détaillent comme suit :

DAB	Solde Comptable ajusté*	Solde DAB selon l'inventaire physique	Ecart entre solde comptable et solde physique
CAISSE DAB TUNIS CARTHAGE	86	19	67
CAISSE DAB SOUSSE	30	0	30
CAISSE DAB SFAX EL JADIDA	45	19	26
CAISSE DAB BEN AROUS	28	5	23
CAISSE DAB BAB BHAR SFAX	28	6	22
CAISSE DAB EZZITOUNA	12	6	6
CAISSE DAB MANOUBA	13	13	0
CAISSE DAB SOUSSE II	12	12	0
Total	254	80	174

*Solde comptable ajusté par les opérations de retraits effectuées à la fin de l'exercice 2012 et comptabilisées en janvier 2013

Le Département d'Audit Interne a entamé une mission d'investigation qui a fait ressortir des écritures non justifiées passées durant plusieurs exercices sur les comptes DABs.

Les travaux d'investigation sont en cours pour déterminer les responsabilités et les montants qui seraient détournés.

Une plainte pour vol et abus de confiance a été déposée par la banque auprès du procureur de la République en date du 04 février 2013.

Note 1.2- Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Libellé	2012	2011
BCT	8 479	6 431
Inter Bank Services (IBS)	1 531	-
Total	10 010	6 431

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2012, le total de cette rubrique a atteint 185 650 KUSD, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	2012	2011
Créances sur les établissements bancaires (1)	22 235	29 688
Créances sur les établissements financiers (2)	163 415	169 427
Total	185 650	199 115

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2012	2011
Banques locales (a)	10 252	10 746
Banques Etrangères	11 982	11 184
Prêt Bancaire/Banque locales	-	7 757
Autres	1	1
Total	22 235	29 688

(a) Ce solde inclut un financement à moyen terme d'un montant de 7 226 KUSD accordé à la banque ZITOUNA pour le financement de son siège social.

(2) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2012	2011
Créances ordinaires (certificats de leasing)	160 432	165 688
Créances rattachées (certificats de leasing)	2 328	2 350
Impayés certificat de leasing	654	1 352
Comptes débiteurs des sociétés de leasing	-	36
Créances rattachées	1	1
Total	163 415	169 427

Note 3 – Créances sur la clientèle

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2012 un solde de 289 879 KUSD se répartissant comme suit :

Libellé	2012	2011
Comptes débiteurs de la clientèle	535	471
Autres concours à la clientèle	289 319	274 059
Financements sur ressources spéciales	25	228
Total	289 879	274 758

Le solde des créances à la clientèle se détaille comme suit :

Libellé	2012	2011
Murabaha	98 729	108 573
Créances rattachées sur Murabaha	3 196	2 242
Murabaha In Commodities	35 988	71 096
Créances rattachées	599	970
Ventes à tempérament	124 941	89 187
Créances rattachées	1 630	1 119
Leasing	18 550	-
Créances rattachées	628	-
Kardh Hassan	538	603
Impayés et frais judiciaires	11 254	10 652
Rééchelonnement	5 602	524
Autres concours	276	119
Total autres concours	301 931	285 085
Comptes débiteurs	535	471
Financements sur ressources spéciales	25	228
Total créances brutes	302 491	285 784
Profits réservés	(884)	(1 200)
Provisions	(11 728)	(9 826)
Total net	289 879	274 758

Les créances sur la **clientèle** peuvent s'analyser, par classe de risque, comme suit :

	A (Actifs courants)	B1	B2	B3	B4	Total
Créances brutes sur la clientèle (Bilan)	277 827	8 674	297	739	14 954	302 491
Total des engagements hors bilan (LC & LG)	73 202	24	86		340	73 652
Total engagements bruts	351 029	8 698	383	739	15 294	376 143
Taux des engagements non performants				4.36 %		
Profits réservés	(8)	(26)	(14)	(30)	(806)	(884)
Provisions		(630)	(66)	(70)	(10 962)	(11 728)
Taux de couverture des engagements non performants par des agios réservés et des provisions				72.78%		

Note 4 – Portefeuille titres- commercial

Le portefeuille titres commercial s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2011
Titres de Placement	109 028	86 363
Créances rattachées	72	381
Provisions	(32)	(40)
Total net	109 068	86 704

Le montant des titres de placement se détaille comme suit :

Placement	Valeur brute		Provision		Valeur nette	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
AL BARAKA BARHAIN (Investment Deposits)	58 000	64 696	-	-	58 000	64 696
Créances rattachées	565	343	-	-	565	343
AL BARAKA TURKYE	25 090	12 967	-	-	25 090	12 967
Créances rattachées	51	-	-	-	51	-
AL BARAKA BANK LEBANON	7 923				7 923	
Créances rattachées	58				58	
CENTRAL BANK OF BAHRAIN	7 500	7 500	-	-	7 500	7 500
Créances rattachées	37	35	-	-	37	35
ABU DHABI ISLAMICBANK	1 000	1 000	-	-	1 000	1 000
Créances rattachées	3	3	-	-	3	3
A.L.I.F	2 013				2 013	
Créances rattachées	-				-	
MINISTRY OF ECO&DEV GOV	3 771				3 771	
Créances rattachées	29				29	
SOCIETE SAMIR	2 845				2 845	
Créances rattachées	4				4	
RANIA BOUCHIBA	85				85	
MODERN LEASING	54	127	-	-	54	127
I.C.F	40	40	-	(6)	40	34
BATAM	32	33	(32)	(33)	-	-
Total	109 100	86 744	(32)	(40)	109 068	86 704

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2011
Titres d'Investissement	13 315	14 258
Provisions	(3 140)	(3 118)
Total net	10 175	11 140

:

Les titres de participation se détaillent comme suit

Participation	Valeur brute 2012	Valeur brute 2011	Provision 2012	Provision 2011	Valeur nette 2012	Valeur nette 2011
BEST LEASE (a)	4 901	3 815			4 901	3 815
SPLT	1 282	1 282			1 282	1 282
Medi-loisir	1 023	1 023	-831	-873	192	151
II BU FUND	559	559	-559	-559	-	-
SOFOMECA	994	994	-994	-994	-	-
IICF	530	530			530	530
AL KIMIA	448	448	-148	-179	300	268
P.A.E. de Bizerte	411	411			411	411
TGA	137	137	-137	-137	0	-
I.M. BANK	191	191	-94	-88	97	103
FIT	121	121	-23	-10	98	111
BEST Informatique Système	100	100	-100	-100	-	-
BACOFIL	85	85	-85	-85	-	-
MODERN LEASE	978	978	-53		925	978
Houissa et CIE	32	33	-32	-33	0	-
STE MONETIQUE TUNISIE	39	39			39	39
SOTUSCI	34	34	-34	-34	-	-
POLYVER	24	24	-24	-24	-	-
SIBTEL	55	55	-7		48	55
A.T.I.D	41	30	-19		22	30
SOCIETE PROCHIMICA	1 330	1 330			1 330	1 330
STE MICKETT	-	2 040			-	2 040
Total	13 315	14 258	-3 140	-3 118	10 175	11 140

(a) « **Al Baraka Bank Tunis** » a participé à part égale à l'augmentation de capital effectué par la société « BEST LEASE ». De ce fait, cette dernière demeure considérée en tant qu'entreprise associée au sens de la norme comptable n° 36 en détenant 34,77 % de son capital.

Dans la mesure où « **Al Baraka Bank Tunis** » n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés, le tableau suivant présente, conformément au paragraphe n°24 de la norme comptable n° 36, l'information sur l'effet qu'aurait l'application de la méthode de la mise en équivalence sur la valeur de ces participations et sur les résultats, comme si « **Al Baraka Bank Tunis** » avait à émettre des états financiers consolidés.

L'information suivante a été établie sur la base des états financiers avant audit au 31/12/2012 de la société « Best Lease » :

Participation	Coût historique des titres	% de participation	Capitaux propres avant résultat	Résultat 2012	Valeur des titres selon la méthode de la mise en équivalence	Écart par rapport à la valeur comptable	Impact de la mise en équivalence sur le résultat de l'exercice 2012
BEST LEASE	4 901	34,77%	13 866	1 502	4 821	-80	522
Total	4 901	34,77%	13 866	1 502	4 821	-80	522

Note 6 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012 un montant de 6 540 KUSD dont le détail se présente comme suit :

Libellé	2012	2 011
Immobilisations incorporelles brutes	2 640	2 322
Amortissements	(1 884)	(1 766)
Immobilisations incorporelles nettes	756	556
Immobilisations corporelles brutes	16 885	16 525
Amortissements	(11 101)	(10 642)
Immobilisations corporelles nettes (1)	5 784	5 883
Valeurs nettes en fin d'exercice	6 540	6 439

(1) Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

Libellé	2012	2011
Terrain	696	622
Constructions	1 127	1 285
Immobilisations hors exploitation	1 762	1 936
Agencements, aménagements et installations	1 299	1 230
Matériel SWIFT	6	8
Matériel de transport	49	78
Matériel informatique	608	472
Matériel et mobilier de bureau	177	178
Serveur monétique	59	73
Petit Matériel	1	1
Total net	5 784	5 883

Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2012 un solde de 3 065 KUSD et se détaille comme suit :

Libellé	2012	2011
Comptes d'attente et de régularisation	257	385
Charges constatées d'avance	139	96
Prêts au personnel	1 987	1 934
Autres	682	1 189
Total	3 065	3 604

Note 8 - Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires & Financiers

Les Dépôts et avoirs des Établissements Bancaires & Financiers s'élèvent au 31 décembre 2012 à 93 827 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2012	2011
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (1)	84 282	49 611
Dépôts et avoirs des établissements financiers	9 545	11 215
Total	93 827	60 826

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2012	2011
Banques locales	72 015	25 887
Banques Etrangères	10 268	23 674
Autres	1 999	50
Total	84 282	49 611

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élevaient au 31 décembre 2012 à 422 290 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2012	2011
Comptes de dépôts (1)	141 535	144 322
Autres comptes et avoirs de la clientèle (2)	280 755	281 857
Total	422 290	426 179

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2012	2011
Comptes à vue	127 399	130 493
Comptes d'épargne	14 136	13 829
Total	141 535	144 322

(2) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2012	2011
Comptes à terme non affectés (i)	201 740	188 583
Dettes rattachées	4 193	4 608
Comptes affectés (ii)	65 746	78 898
Dettes rattachées	638	843
Comptes indisponibles	2 648	4 059
Autres sommes dues (iii)	5 790	4 866
Total	280 755	281 857

(i) Les dépôts participatifs non affectés sont employés pour les financements accordés à la clientèle. Les profits générés par ces financements sont répartis entre « **Al Baraka Bank Tunis** » et les déposants en tenant compte de la stabilité des fonds déposés par ces derniers selon une clé de répartition contractuelle.

Le solde de ce compte est ventilé par échéance comme suit :

Libellé	2012	2011
De 3 à 6 mois	30 793	30 266
De 6 à 9 mois	1 677	32 555
Plus de 9 mois	169 270	125 762
Total	201 740	188 583

(ii) Les dépôts participatifs affectés sont employés dans le financement des projets et l'affectation de ces dépôts doit être matérialisée dans le contrat de dépôt. Le remboursement de ces dépôts en principal et profit demeure tributaire du remboursement des financements auxquels ils sont affectés.

(iii) Ce montant correspondant aux sommes bloquées en attente de réalisation d'opérations en cours au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

Libellé	2012	2011
PRG/ lettres de crédit	126	1 206
PRG/ lettres de garantie & avals et cautions	1 660	1 143
PRG/ chèques impayés et certifiés	754	529
Autres sommes dues	3 250	1 988
Total	5 790	4 866

Note 10 – Autres passifs

Le poste « Autres passifs » totalise 4 865 KUSD au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2011
Comptes d'attente et de régularisation	1 374	5 066
Charges à payer	2 480	1 482
Provisions pour risques et charges	87	-
Intérêts à liquider (i)	138	108
Autres passifs	786	760
Total	4 865	7 416

(i) Cette rubrique enregistre les intérêts de retards et les autres produits non conformes à la Shari'a Islamique et qui ne peuvent pas être constatés au niveau du résultat de l'exercice.

Note 11 – Capitaux propres

La situation nette se présente comme suit :

Libellé	2012	2011
Capital	50 000	50 000
Réserves (1)	40 277	35 758
Modifications comptables	(1 809)	(149)
Résultat de la période	5 241	7 039
Situation nette	93 709	92 648

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2012	2011
Réserves pour risques bancaires généraux	31 803	27 534
Réserve légale	5 000	5 000
Fonds social	2 115	1 865
Réserves de réinvestissement	1 359	1 359
Total	40 277	35 758

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Capital	Capital	Réserve légal	Autres réserves	Réserves pour fonds social	Réserves de réinvestissement	Effets de modif compta bles	Résultat de l'exerci ce	total
Soldes au 31/12/2011 avant modifications comptables	50 000	5 000	27 534	1865	1 359		8 699	94 457
Modifications comptables						(1 809)		(1 809)
Total 2011 après modifications comptables	50 000	5 000	27 534	1 865	1 359	(1 809)	8 699	92 648
Affectation du résultat 2011	0	0	4 269	250	0	0	(8 699)	(4 180)
Dividendes distribuées							(4 000)	(4 000)
Dons pour œuvres fonds social							(180)	(180)
Autres réserves			4 269				(4 269)	
Fonds social				250			(250)	
Total	50 000	5 000	31 803	2 115	1 359	(1 809)	0	88 468
Résultat de la période							5 241	5 241
Soldes au 31/12/2012	50 000	5 000	31 803	2 115	1 359	(1 809)	5 241	93 709

Note 12 – Engagements de financement

Les engagements de financement s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	2012	2011
Mourabaha	33 724	23 291
Vente à tempérament	62 065	46 323
Total	95 789	69 614

Note 13 – Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent au 31/12/2012 comme suit :

Libellé	2012	2011
Garanties reçues de la clientèle	89 918	61 742
Cautions reçues de l'Etat	144 174	136 111
Cautions reçues des banques installées à l'étranger	58 023	61 315
Total	292 115	259 168

Note 14 – Profits et revenus assimilés

Les profits et les revenus assimilés s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	2012	2011
Certificats de leasing	7 950	7 737
Mourabaha in commodities	2 111	3 742
Mourabaha	5 402	5 273
Vente à tempérament	5 078	3 540
Leasing	628	
Financements sur ressources spéciales	4	20
Total	21 173	20 312

Note 15- Commissions (en produits)

Les commissions s'élèvent au titre de l'exercice 2012 à 4 242 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2012	2011
Commissions d'étude, de gestion et d'engagement	1 210	778
Commissions sur opérations effets et chèques	288	258
Commissions sur opérations de virement et de caisse	862	903
Commissions sur les opérations monétiques	966	751
Commissions de tenue de comptes	202	233
Commissions sur opérations de commerce extérieur	622	593
Diverse commissions	92	22
Total	4 242	3 538

Note 16 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières s'analysent comme suit :

Libellé	2012	2011
Résultat de change (1)	534	283
Résultat sur titres de placement (2)	1 798	2 138
Total	2 332	2 421

(1) Le résultat de change s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2011
Gains de change	531	274
Pertes de change	3	9
Total	534	283

(2) Le résultat sur titres de placement s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2 011
Profits sur investment deposits	1 861	2 154
Dotations aux provisions sur Titres de placement	(70)	-
Reprises de provisions sur Titres de placement	7	-
Dividendes sur Titres de placement	-	2
Profit de réévaluation titre de placement	-	1
Plus-value/cession titre de placement	-	4
Moins-value de réévaluation titre de placement	-	(23)
Total	1 798	2 138

Note 17 – Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

Libellé	2012	2011
BEST Lease	161	305
Monétique Tunisie	7	-
P.A.E de Bizerte	31	28
SPLT	-	433
SMT	-	1
Modern leasing	-	57
F.I.T	-	30
Total	199	854

Note 18 – Profits encourus et charges assimilées

Les profits encourus et charges assimilées se détaillent comme suit :

Libellé	2012	2011
Profits aux dépôts non affectés et comptes d'épargne (i)	4 528	4 675
Profits aux dépôts affectés	3 492	3 568
Autres charges	-	3
Total	8 020	8 246

(i) Les dépôts non affectés et les comptes d'épargne sont rémunérés sur la base des profits résultants des financements et des investissements effectués par la banque, après déduction des agios réservés, des provisions correspondantes et éventuellement, des pertes suite à la radiation des créances.

Les indicateurs des profits servis aux comptes de dépôts non affectés et aux comptes d'épargne, issues de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

Devise		2012	2011
TND	Comptes d'épargne	2.140%	2,475%
	Dépôts non affectés	3,002%	3,465%
USD	Comptes d'épargne	0,44%	0,47%
	Dépôts non affectés	0,61%	0,65%
EUR	Comptes d'épargne	0.55%	1.05%
	Dépôts non affectés	0.76%	1.48%

Note 19– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2011
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(4 184)	(3 354)
Dotations aux provisions sur DAB	(87)	0
Reprises de provisions	328	611
Pertes sur opérations avec la clientèle	(15)	-
Pertes sur autres opérations	-	(382)
Total	(3 958)	(3 125)

Note 20– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2011
Dotations aux provisions	(53)	(78)
Reprises de provisions	77	89
Perte sur titres	-	(19)
Total	24	(8)

Note 21 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'analysent, par nature, comme suit :

Libellé	2012	2011
Frais postaux et de télécommunication	387	326
Services extérieurs	175	178
Entretiens et réparations	462	343
Publicités et relations publiques	51	137
Honoraires	350	212
Frais de bureau et d'administration	693	596
Impôts et taxes	83	89
Loyer ATM	6	6
Autres charges	84	51
Total	2 291	1 939

Note 22 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires s'analyse comme suit :

Libellé	2012	2011
Autres pertes ordinaires	(9)	(12)
Autres gains ordinaires	139	377
Total	130	365

Note 23 – Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	2012	2011
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (note 1)	12 274	8 262
Dépôts chez les établissements bancaires	13 058	17 203
Banque Centrale et CCP (Passif)	(1 935)	(2 702)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (inférieurs à trois mois)	(84 281)	(49 611)
Total	(60 884)	(26 848)

Note 24 – Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle.

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2012, se détaille comme suit :

	Durée < 3 mois	3 mois <Durée< 6 mois	6 mois <Durée< 1 an	1 an <Durée< 3 ans	Durée > 3 ans	TOTAL
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	12 274	-	-	-	-	12 274
Créances sur les établissements bancaires et financiers	95 585	18 357	37 544	23 999	10 165	185 650
Créances sur la clientèle	38 748	29 003	59 349	82 973	79 806	289 879
Portefeuille titres commercial	84 164	14 255	5 282	1 867	3 500	109 068
Portefeuille d'investissement	-	-	-	-	10 175	10 175
Valeurs immobilisées	-	-	-	-	6 540	6 540
Autres actifs	1 078	-	-	-	1 987	3 065
TOTAL ACTIFS	231 849	61 615	102 175	108 839	112 173	616 651
PASSIFS						
Banque centrale et CCP	1 935	-	-	-	-	1 935
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	76 702	1 516	4 221	3 793	7 595	93 827
Dépôts et avoirs de la clientèle	166 973	47 142	91 305	108 360	8 510	422 290
Emprunts et ressources spéciales	25	-	-	-	-	25
Autres passifs	4 865	-	-	-	-	4 865
TOTAL PASSIFS	250 500	48 658	95 526	112 153	16 105	522 942
CAPITAUX PROPRES						
Capital	-	-	-	-	50 000	50 000
Réserves	-	-	-	-	40 277	40 277
Effets de modification comptables	-	-	-	-	(1 809)	(1 809)
Résultat de la période	-	5 241	-	-	-	5 241
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-	5 241	-	-	88 468	93 709
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	250 628	54 144	95 526	112 153	104 573	616 651

Note 25- Transactions avec les parties liées

Les parties liées de « **Al Baraka Bank Tunis** » se présentent au 31/12/2012 comme suit :

(1) *Entreprise associée :*

Partie liée	Pays	% d'intérêt dans les capitaux propres
Best Lease	Tunisie	34,77%

(2) *Autres parties liées :*

Partie liée	Pays	Nature de relation
Albaraka Banking Group	Bahrain	Actionnaire majoritaire
Albaraka Islamic Bank	Bahrain	Société du groupe Al Baraka
Albaraka Algérie	Algérie	Société du groupe Al Baraka
Arab Leasing International Finance	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Al Baraka Turk Participation Bank	Turquie	Société du groupe Al Baraka
Al Baraka Egypt	Egypte	Société du groupe Al Baraka
Alif Trading Company Limited	France	Société du groupe Al Baraka
Attawfik Investments	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Al Baraka Lebanon	Liban	Société du groupe Al Baraka
Ste. Dallah Al Baraka Holding	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Algerian Saoudi Leasing (ASL)	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Al Baraka Immobilière	Tunisie	Société du groupe Al Baraka
S.P.L.T	Tunisie	Société du groupe Al Baraka

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les parties liées au cours de l'exercice 2012 :

Parties liées (PL)	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées
	Eng.	Eng.	Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Commissions	Profits/Fin	Rémunérations des dépôts non affectés
	Bilan	Hors bilan						
Best Lease	48 806	2 128	98			16	1 894	
Arab Leasing International Finance (ALIF)	2 014		179	2 060	787	1	32	110
Attawfik investment	7 807						370	
Albaraka Turk Participation Bank	27 289	782				31	691	
Albaraka Egypt				5 310				181
Alif Trading Compagny Limited		34	63			6		
Dallah Al Baraka			24					
Al Baraka Islamic Bank	61 771	2 000					1 198	
Al Baraka Lebanon	7 981						176	
Ste. Dallah Al Baraka Holding			1 234		917			26
Al Baraka Banking Group			63					
Albaraka Algérie			2 146			248		
Algerian Saoudi Leasing (ASL)				2 067	1 042			95
Al Baraka Immobilière	4 567		13		3 326		125	
S.P.L.T	1 282		598		3 243	2		
Total	161 517	4 944	4 418	9 437	9 315	304	4 486	412

I - RAPPORT GENERAL

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



92 Rue 8600 – Chargaia I 2035
Tunis Carthage – Tunisie
Téléphone : + 216 71 206 341 /216
71 206 350
Fax : + 216 71 206 342
E -mail : salah.dhibi@planet.tn

AL BARAKA BANK TUNIS

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2012

Messieurs les actionnaires de AL BARAKA BANK TUNIS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 mai 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de AL Baraka Bank Tunis arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Al Baraka Bank Tunis, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **93 709 KUSD**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **5 241 KUSD**.

1) Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2) Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3) Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Al Baraka Bank Tunis ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4) Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 1.1 au niveau des notes explicatives. En effet, des écarts entre les soldes comptables et les soldes physiques des DABs pour un montant de 174 KUSD ont été relevés au 31 décembre 2012.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence des insuffisances qui ont fait l'objet d'une lettre de recommandation adressée au comité d'audit et à la Direction Générale de la banque. Ces insuffisances concernent notamment la nécessité de renforcer les activités de contrôle interne au niveau de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 24 avril 2013

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

**Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI**

II - RAPPORT SPECIAL

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



92 Rue 8600 – Charguia I 2035
Tunis Carthage – Tunisie
Téléphone : + 216 71 206 341 /216
71 206 350
Fax : + 216 71 206 342
E -mail : salah.dhibi@planet.tn

AL BARAKA BANK TUNIS RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires de AL BARAKA BANK TUNIS,

En application des dispositions de l'article 71 de la loi n° 2009-64, portant promulgation du code de prestations de services financiers aux non résidents et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'exécution de conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

C. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

En KUSD	DG		DGA		Président du CA		Autres membres du CA et des comités	
	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif
Avantages à court terme bruts (*)	308	192	198	96	31	0	306	0
Avantages à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	308	192	198	96	31	0	306	0

(*) Compte non tenue des charges patronales de l'exercice 2012 qui s'élèvent à 167 KUSD.

Par ailleurs, et en dehors de ce qui est précité, nous n'avons reçu aucun avis de la part du management concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 24 avril 2013

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

**Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI**